



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Oue  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7e étage, suite 7300  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6  
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Oue  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7e étage, suite 7300  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6

<b>Title - Sujet</b> Spectromètre de masse à plasma à co	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 39903-200604/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 39903-200604	<b>Date</b> 2020-02-10
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$MTA-455-15594	
<b>File No. - N° de dossier</b> MTA-9-42242 (455)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2020-02-19</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Heure Normale du l'Est HNE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Uribe, Rafael	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> mta455
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (514) 754-9349 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (514) 496-3822
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

## MODIFICATION 001

Le but de cette modification est :

- a. Supprimer le point 1.3 de la demande de soumissions
- b. Modifier le point 4 de l'annexe « A » (Services Supplémentaires)

- 
- a. Supprimer le point 1.3 de la demande de soumissions :

### SUPPRIMER :

#### 1.3 Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC)

- b. Modifier le point 4 de l'annexe « A » (Services Supplémentaires)

### SUPPRIMER :

#### 4. Services Supplémentaires

- a. L'installation et la qualification de l'instrument seront nécessaires. L'ingénieur de service chargé de l'installation doit connecter et vérifier la communication et le contrôle entre l'instrument et le système de données.
- b. Le technicien chargé de l'installation doit fournir sur place un cours de familiarisation d'utilisateurs concernant l'utilisation générale et la maintenance de l'instrument au moment de l'installation.
- c. Le temps de réponse garanti à un appel de service doit être de deux jours ouvrables ou moins. Le temps de réponse est défini comme le temps écoulé depuis l'enregistrement d'un problème par le personnel du laboratoire auprès du centre de service de l'entrepreneur jusqu'à l'arrivée de l'ingénieur sur le site. L'entrepreneur garantit que les temps de réponse réels ne dépasseront pas deux jours ouvrables.

### INSÉRER :

#### 4. Services Supplémentaires

- a. L'installation et la qualification de l'instrument seront nécessaires. L'ingénieur de service chargé de l'installation doit connecter et vérifier la communication et le contrôle entre l'instrument et le système de données.
- b. Le technicien chargé de l'installation doit fournir sur place un cours de familiarisation d'utilisateurs concernant l'utilisation générale et la maintenance de l'instrument au moment de l'installation.
- c. Le temps de réponse garanti à un appel de service doit être de **trois jours ouvrables ou moins**. Le temps de réponse est défini comme le temps écoulé depuis l'enregistrement d'un problème par le personnel du laboratoire auprès du centre de service de l'entrepreneur jusqu'à l'arrivée de l'ingénieur sur le site. L'entrepreneur garantit que les temps de réponse réels ne dépasseront pas **trois jours ouvrables**.

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.**